

# DEMANDE DE PROPOSITIONS POUR L'IJECT DE 2018-2019

## Repères annotés pour les cours à double reconnaissance de crédits (DRC)

Mode de prestation (voir les descriptions dans la politique de DRC)	Repères provisoires pour les conseils scolaires	Repères provisoires pour les collèges	Notes
Enseignement en équipe dans une école secondaire	Coordination et réunions : 200 \$ par élève, par cours	Total du coût pour le collège par élève, par cours : 585 \$	Inclut tous les cours, peu importe la discipline. Dans le cas de la DRC dans les métiers, la technologie ou la santé, d'autres fonds peuvent être demandés dans la section « Divers » pour des éléments spécialement requis pour la partie collégiale de la double reconnaissance de crédit.
Enseignement en équipe dans un collège	Coordination et réunions : 200 \$ par élève, par cours	Total du coût pour le collège par élève, par cours, par classe : 765 \$	Inclut les types suivants de cours : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les cours fondés sur des manuels</li> <li>• Arts</li> <li>• Design, y compris design / décoration d'intérieur</li> <li>• Conditionnement physique, bien-être, autodéfense, soins dentaires</li> <li>• Esthétique, ongles, maquillage</li> </ul>
		Total du coût par élève, par cours des métiers, de technologie ou de santé : 994 \$	Inclut la plupart des cours dont le code commence par T ou BT. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cuisine</li> <li>• Coiffure</li> <li>• DAO</li> <li>• Photographie</li> </ul> D'autres fonds peuvent être demandés dans la section « Divers » pour des éléments spécialement requis pour la partie collégiale de la double reconnaissance de crédit.

<b>Mode de prestation</b> (voir les descriptions dans la politique de DRC)	<b>Repères provisoires pour les conseils scolaires</b>	<b>Repères provisoires pour les collèges</b>	<b>Notes</b>
Cours collégial offert dans un collège	Coordination et réunions : 200 \$ par élève, par cours	Total du coût pour le collège par élève, par cours offert par un collège, par classe : 753 \$	Inclut les types suivants de cours : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les cours fondés sur des manuels</li> <li>• Arts</li> <li>• Design, y compris design / décoration d'intérieur</li> <li>• Conditionnement physique, bien-être, autodéfense, soins dentaires</li> </ul> D'autres fonds peuvent être demandés dans la section « Divers » pour des éléments spécialement requis pour la partie collégiale de la double reconnaissance de crédit.
		Total du coût par cours des métiers, de technologie ou de santé, offert par un collège : 1 200 \$	Inclut la plupart des cours dont le code commence par T ou BT. Notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cuisine</li> <li>• Coiffure</li> <li>• DAO</li> </ul> Le repère plus élevé devrait couvrir tous les coûts de la prestation.
Cours collégial offert dans une école secondaire	Coordination et réunions : 200 \$ par élève, par cours	Total du coût pour le collège par élève, par cours : 585 \$	Inclut tous les cours, peu importe la discipline. Inclut tous les cours d'apprentissage électronique. D'autres fonds peuvent être demandés dans la section « Divers » pour des éléments spécialement requis pour la partie collégiale de la double reconnaissance de crédit.
<p><b>Note :</b> Pour les cours de plus de 45 heures offerts par les collèges, il n'y a aucun financement supplémentaire, et la valeur en crédits ne dépasse pas 1. Le financement des cours de moins de 45 heures offerts par les collèges est calculé au prorata. Par exemple, un cours de 0,5 crédit reçoit 50 % du repère et un cours de 0,25 crédit reçoit 25 % du repère.</p>			

<b>Mode de prestation</b> (voir les descriptions dans la politique de DRC)	<b>Repères provisoires pour les conseils scolaires</b>	<b>Repères provisoires pour les collèges</b>	<b>Notes</b>
Cours d'apprentissage de niveau 1, enseigné en équipe dans une école secondaire	Coordination et réunions, et fournitures et manuels : 400 \$ par élève	Coordination et réunions : 100 \$ par élève par programme de niveau 1.  Instruction à 95 \$ de l'heure pour l'apprentissage	Pas de financement d'achat de places <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les coûts supplémentaires par heure pour le corps professoral de l'apprentissage sont admissibles pour les cours offerts à l'école secondaire.</li> </ul>
Cours enseigné par un enseignant du secondaire sous la supervision d'un collègue à titre d'agent de formation	Coordination et réunions, et fournitures et manuels : 400 \$ par élève	Coordination et réunions et supervision du collègue : 233 \$ par élève.	Pas de financement d'achat de places
Cours d'apprentissage de niveau 1, enseigné en équipe dans un collège	Coordination et réunions, et fournitures et manuels : 400 \$ par élève par programme de niveau 1	Coordination et réunions, et services supplémentaires : 175 \$ par élève par programme de niveau 1	L'achat de places couvre les installations, le corps professoral, le matériel et l'administration.

<b>Mode de prestation</b> (voir les descriptions dans la politique de DRC)	<b>Repères provisoires pour les conseils scolaires</b>	<b>Repères provisoires pour les collèges</b>	<b>Notes</b>
Cours collégial d'apprentissage de niveau 1 offert dans un collège	Coordination et réunions, et fournitures et manuels : 400 \$ par élève par programme de niveau 1	Coordination et réunions, et services supplémentaires : 175 \$ par élève par programme de niveau 1	L'achat de places couvre les installations, le corps professoral, le matériel et l'administration.
Cours collégial de niveau 1 offert dans une école secondaire	Coordination et réunions, et fournitures et manuels : 400 \$ par élève par programme de niveau 1	Coordination et réunions : 100 \$ par élève par programme de niveau 1  Instruction à 95 \$ de l'heure pour l'apprentissage	Pas d'achat de places. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les coûts supplémentaires par heure pour le corps professoral de l'apprentissage sont admissibles pour les cours offerts à l'école secondaire.</li> </ul>

**Note :** L'achat de places de niveau 1 pour couvrir les frais de prestation des programmes d'apprentissage peut être réalisé de deux façons :

1. Par l'achat de places du MESFP payé directement au collège avec l'approbation du bureau de district du MESFP
2. Par l'achat de places de l'IJECT payé à l'équipe de planification régionale (l'EPR) avec l'approbation de l'IJECT – seulement pour les élèves du groupe cible principal

Les EPR doivent demander l'approbation du bureau régional local du MESFP pour le financement de l'achat de places pour les élèves du PAJO. Il faut remplir le formulaire de confirmation par le MESFP de l'achat de places pour les programmes de niveau 1 du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario et le remettre d'ici l'échéance afin que le programme de double reconnaissance de crédit soit pris en compte.

*Si des fonds pour l'achat de places IJECT sont demandés, il faut remplir et présenter le formulaire de demande à l'IJECT de l'achat de places pour les programmes de niveau 1 du Groupe cible principal.*

*Le site Web des propositions, SACD, ne permet pas d'indiquer deux modes de financement d'un même projet / programme. Par conséquent, les cours de niveau 1 qui incluent des achats de places IJECT et MESFP doivent être présentés dans deux propositions / programmes distinctes.*

### AUTRES DEMANDES

Tout coût qui ne figure pas dans les repères peut être réclamé comme coût « divers » dans la proposition.

Demandes diverses admissibles :

- Relevés des antécédents criminels des professeurs du palier collégial qui enseignent la double reconnaissance de crédit dans des écoles secondaires
- Demandes de soutiens pour les élèves handicapés (p. ex. interprète en langage des signes, version d'un manuel en Braille) si le conseil ou le collège ne peut pas assumer le coût
- Location de salle pour L'école au collège
- Financement limité pour le matériel de sécurité personnelle (lunettes, bottes, protection auditive, uniformes)
- Personnel enseignant du secondaire de la double reconnaissance de crédit d'école d'été (110 heures) ou du soir (90 heures)
- Enseignants de la DRCA
- Dans le cas de la double reconnaissance de crédit offerte dans une école secondaire, les coûts des laboratoires et des articles consommables utilisés pendant les classes qui ont lieu au collège pour les programmes dont le principal public cible est le groupe cible principal
- Les excursions sur le terrain directement liées au cours collégial (et non pas au cours d'école secondaire) pour la double reconnaissance de crédit dont le principal public cible est le groupe cible principal

Les éléments suivants ne seront **pas** financés :

- Achats d'équipement
- Matériel supplémentaire pour les élèves comme les clés USB et les manuels scolaires
- Frais pour les activités récréatives des élèves, aide à la transition des élèves, frais d'administration, services de soutien aux élèves
- Certifications
- Suivi, supervision et production de rapports
- Coordination de projets et planification
- Direction d'école de soir ou d'été
- Création de versions en ligne de cours collégiaux existants
- Analyses de l'écart pour les cours enseignés en équipe
- Couverture de la suppléance quand le personnel enseignant du milieu secondaire de la double reconnaissance de crédit accompagne les élèves au collège
- Repas pour les élèves (à moins qu'ils ne passent la nuit sur place dans le cadre de la double reconnaissance de crédit). Une justification expliquant clairement pourquoi les élèves doivent passer la nuit accompagne la proposition
- Programmes de petit-déjeuner
- Location de locaux pour les programmes de double reconnaissance de crédit situés dans un collège
- Déjeuners de remerciement
- Licences de logiciels, renouvellement
- Concours d'habiletés

**TRANSPORT**

Les frais de transport ne sont pas inclus par les repères. Les approbations pour le transport reposent sur la justification détaillée dans la proposition de l'EPR. Les frais de transport ou de stationnement du personnel enseignant du secondaire des programmes de double reconnaissance de crédit ne sont pas financés.

Transport des élèves :

- Toutes les demandes de financement du transport sont mises dans la section « Transports » (plutôt que dans la section « Divers »).
- Le transport à des sites de travail ne sera approuvé que si le travail est lié exclusivement au crédit collégial
- Le transport au collège dans le cas des cours offerts à l'école secondaire sera financé pour les programmes dont le principal public cible est le groupe cible principal ou des élèves du PAJO

Voyage des éducateurs :

- Les voyages du corps professoral des collèges pour la DRC offerte dans des écoles secondaires seront approuvés au taux applicable (\$0.40/km pour le sud de l'Ontario et \$0.41/km pour le nord de l'Ontario) du ministère de l'Éducation
- Les voyages et le stationnement du personnel enseignant des écoles secondaires ne sont pas financés